



GUIDE ÉTUDIANT 2022-2023

Licence 2 Mention Lettres

Parcours Lettres modernes



Sommaire

Renseignements pratiques	p. 3
Présentation générale des spécialisations	p. 5
Autres formations offertes	p. 7
Les UED « Culture et initiatives »	p. 8
Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence	p. 8
L'UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE)	p. 9

Semestre 3

Répartition semestrielle des enseignements (S3)	p. 10
Inscriptions pédagogiques	p. 11
UE 31 : Littérature française du XVII ^e siècle	p. 12
UE 32 : Littérature française du XVIII ^e siècle	p. 14
UE 33 : Littérature comparée	p. 16
UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques	p. 18
UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques	p. 24
UE 36 : Options (selon spécialisation)	p. 26

Semestre 4

Répartition semestrielle des enseignements (S4)	p. 32
UE 41 : Littérature et langue française du Moyen Âge	p. 33
UE 42 : Littérature française du XVI ^e siècle	p. 36
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts	p. 38
UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques	p. 40
UE 45 : Langue vivante et Ouvertures professionnelles	p. 45
UE 46 : Options (selon spécialisation)	p. 47
Règles de contrôle des connaissances	p. 52

Renseignements pratiques

Responsable de la Licence : M. Claudel

Responsable du niveau L2 : Mme Ligier-Degauque

Responsable de la spécialisation Approfondissement littéraire : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation Découvertes des Métiers du Livre : M. Forest

Responsables de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne

Responsable de la spécialisation Information-Communication : Mme Hébuterne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langue : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : Mme Pierre et M. Zonza

Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les représentants étudiants d'une part et la responsable d'année (Isabelle Ligier-Degauque) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Très important : Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), **Revues et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100), dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

LICENCE DE LETTRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SPÉCIALISATIONS

Les trois années proposées par le Département de Lettres modernes visent à offrir aux étudiants sortant du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi des réorientations vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche. Ces trois années sont articulées autour d'un tronc commun d'enseignements (UEF) et d'un ensemble de cours en options (UEC), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

Quatre possibilités de spécialisations vous sont proposées au sein de la Licence Mention Lettres modernes, en sus de la Licence bidisciplinaire mention Lettres-Langue :

- Une spécialisation littéraire renforcée, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Approfondissement littéraire ;
- Une spécialisation Professorat des écoles, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Professorat des écoles ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du livre, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Découverte des métiers du livre ;
- Une spécialisation Information-communication, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, spécialisation Information-Communication.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre des cours fléchés afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

L'ensemble des enseignements optionnels est articulé de manière cohérente sur les trois niveaux (L1-L2-L3), de façon à dispenser l'ensemble des connaissances et des compétences visées par la spécialisation.

Un étudiant engagé dans une spécialisation peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation Professorat des écoles en L1 peut choisir la spécialisation Approfondissement littéraire l'année suivante, qu'il redouble ou passe en L2).

En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

Spécialisation Approfondissement littéraire (AL)

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les deux Masters du département Lettres modernes (Master Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

Spécialisation Professorat des écoles (PE)

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fait au sein des ESPÉ (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), auxquelles vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

Spécialisation Découverte des métiers du livre (ML)

Le but de cette formation est d'offrir à certains étudiants la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

N.B. la spécialisation prendra fin à l'issue de 2022-2023, et il n'y aura donc plus de spécialisation « Découverte des métiers du livre » en L3 à la rentrée 2023-2024.

À propos du stage d'observation (pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, d'une durée minimum de 35h, et pouvant se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition...): il n'est plus obligatoire. Le stage effectué en L2 en 2022-2023 n'aura pas à être validé par un rapport en 2023-2024.

Spécialisation Information-Communication (IC)

Cette spécialisation permet à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

Licence mention Lettres-Langue (LL)

4 possibilités : Lettres-Anglais ou Lettres-Allemand ou Lettres-Italien ou Lettres-Espagnol.

La Licence mention Lettres-Langue est assurée conjointement par le département de Lettres modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Il s'agit d'une formation pleinement bidisciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire est parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

Cette Licence bidisciplinaire est très exigeante dans sa formation : elle impose un volume horaire plus important, ne comporte que des enseignements fondamentaux (6 UE par semestre) et suppose des compétences équilibrées entre les deux matières.

Dans chacun des niveaux, chaque semestre est constitué par deux blocs d'enseignement, un en Lettres modernes (composé de trois UE fondamentales), un en Langue vivante (composé également de trois UE fondamentales).

À noter que depuis 2017/2018 est ouvert à Nantes, en sus des Masters déjà existants au département de Lettres et aux départements de langue de la FLCE, un Master Recherche Lettres-Langue qui permet une poursuite d'études naturelles pour les licenciés ayant suivi cette voie.

Autres formations offertes après quatre semestres (120 ECTS, en L1 et L2) aux étudiants de Lettres modernes

Il est par ailleurs rappelé que les étudiants en Lettres modernes peuvent de droit, quelle que soit la spécialisation choisie en L1 et L2, et pour peu qu'ils aient validé 120 crédits ECTS, intégrer les formations L3 ouvertes à tous les étudiants de Lettres modernes et de Langues vivantes. Ils peuvent aussi entrer de droit dans la **formation L3 en Sciences de l'éducation**.

LES UED « CULTURE ET INITIATIVES »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation ?

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master class et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/culture/>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

LE DISPOSITIF D'ORIENTATION INTÉGRÉ TOUT AU LONG DE LA LICENCE

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (début du second semestre ; date précisée à la rentrée) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

⇒ Voir l'enseignement correspondant dans votre livret (UE 45) pour plus de détails.

3) En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » à valider selon les principes expliqués dans votre livret de L3.

L'UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ;
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct** (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2e ANNÉE (L2)

SEMESTRE 3 (S 3)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 31 Littérature française du XVII ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 32 Littérature française du XVIII ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 33 Littérature comparée 1 CM + 1 TD				
1 UE	UE 34 Langue et civilisation antique 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 1 » + 1 TD thématique			UE 34 : Médias contemporains 1 TD	Pour les autres enseignements : voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 35 Langue vivante et Compétences numériques - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : TD Culture et Compétences numériques				
1 UE Options (2 EC)	UE 36 AL : - EC 1 : TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : TD Techniques de l'explication de texte	UE 36 PE : - EC 1 : 2 TD Mathématiques et géographie - EC 2 : 1 TD Éducation comparée	UE 36 ML : - EC 1 : 1 TD Des tablettes au livre (Histoire du livre I) - EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXI ^e siècle	UE 36 IC : - EC 1 : 1 TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXI ^e siècle	
1 des 2 EC peut être remplacé par Sport 1 (auprès du SUAPS)					

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif d'une UE

Inscriptions pédagogiques :

Les inscriptions dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre, et qui visent à une répartition équilibrée des effectifs entre les différents TD.

Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien [L2 Lettres \(toutes les spécialisations et parcours\) \(LEL2LETTRES\)](#), cliquez sur « Inscriptions groupes TD premier [deuxième] semestre » puis sur « Répondre aux questions... » et suivez les instructions.

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire **entre le mercredi 7 septembre et le jeudi 8 septembre 2022**.

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

UE 31 : Littérature française du XVII^e siècle

Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

CM

Mme Grande : Littérature et société au XVII^e siècle

Parce que le XVII^e siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII^e siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence.

En complément du cours, nous vous invitons à lire les deux brèves œuvres suivantes : il y aura des questions sur elles lors de l'examen terminal.

- Jean de Rotrou, *Le Véritable Saint Genest*. L'édition la moins chère est celle de N. Oddo, Hatier, collection « Classiques et cie Lycée », 2013 (2.75 euros) ; mais celle de GF, plus coûteuse, est aussi très bien.

- Mme de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*. De multiples éditions existent : la moins chère, chez Pocket, coûte 1,55 euros ; là aussi, celle de GF, parue à l'occasion de la mise au programme du baccalauréat en 2018, plus coûteuse, est intéressante par ses annexes.

TD

Mme Grande (2 groupes) :

Texte au programme : *Anthologie de la poésie française du XVII^e siècle*, édition de Jean-Pierre Chauveau, Gallimard, coll. "Poésie", 1987 pour la première édition. Ne pas hésiter à acheter un exemplaire d'occasion pour cette édition ancienne, mais qui reste de référence.

Le XVII^e siècle n'est pas immédiatement reconnu comme un siècle poétique, et en dehors de La Fontaine, aucun nom ne vient spontanément aux lèvres. La gageure de notre travail sera de ne pas privilégier La Fontaine, mais de nous intéresser à différents auteurs, de manière à découvrir la diversité des formes pratiquées et des thématiques développées par les poètes du XVII^e siècle. Les textes seront pris dans l'anthologie au programme, dont l'organisation chronologique permet de suivre l'évolution des goûts au fil du siècle. Les textes étant brefs, quelques pages pour les plus longs, quelques lignes pour les plus brefs, je vous recommande de lire et découvrir à petites doses, au gré de vos envies. Beaucoup de noms vous sont vraisemblablement inconnus : il ne faut pas vous en inquiéter car ce sont les textes et non les auteurs qui vont être au centre de notre intérêt ; de plus une courte biographie, en quelques lignes,

située avant les notes, permet à chaque fois de se familiariser avec le poète. Je vous recommande aussi la lecture de la préface de J.-P. Chauveau, qui pose bien les problématiques que nous croiserons. Enfin, nos explications de texte vous permettront d'améliorer votre méthode pour cet exercice qui fait partie des piliers de la formation littéraire.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVII ^e	20% CM 40% TD		40% 4h TD)		70% 4h (TD)	30% CM			100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité.

UE 32 : Littérature française du XVIII^e siècle

Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

CM

Mme Ligier-Degauque : Histoire et Société. La Littérature des Lumières à l'épreuve du réel

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII^e siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société, le rôle politique du Tiers-État, ou la réalité de la traite transatlantique si l'on songe à la pièce *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges, qui parle ouvertement de l'esclavage et n'a été jouée qu'après bien des difficultés à la Comédie-Française en décembre 1789.

Le XVIII^e siècle, marqué par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, est fortement questionné en raison de sa prétention à l'universel. Dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il interroge l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés.

Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». Sur le plan politique, un écrivain tel que Rousseau a pu faire figure de grand défenseur de la liberté, mais il a pu aussi être dénoncé pour avoir jeté les fondements d'un despotisme d'État avec *Du contrat social*.

Parler des Lumières, c'est donc discuter de leur héritage pour aujourd'hui. Aussi, sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées au XVIII^e siècle entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, place des femmes, progrès, etc.).

Axes principaux :

- Procès de l'exotisme et mise en scène du rapport à l'Autre.
- Théâtre et politique. Arrêt sur Voltaire, *Zaïre* (une histoire d'affrontements au temps des croisades, une tragédie de la tolérance religieuse) et *Alzire ou les Américains* (sur la réduction en esclavage et l'issue politique de la colonisation).
- Intellectuelles, écrivaines et « femmes savantes » (Émilie du Châtelet, Olympe de Gouges, Mme Roland, etc.).
- Questionner et repenser le modèle social. Arrêt sur Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Du contrat social*.

Le CM vise à vous donner une culture générale sur le XVIII^e siècle et des extraits de textes très variés vous seront donnés en cours, ainsi que des conseils de lectures pour aller plus loin.

TD

Mme Rubellin : Comédie et satire sociale, Marivaux (2 groupes)

C'est à travers la naïveté fondamentale d'Arlequin que Marivaux s'autorise dans *La Double Inconstance* (1723) une critique sociale opposant la vie des palais et celle des villages, richesse et pauvreté, pouvoir et impuissance. En démystifiant le langage corrompu des courtisans, il revendique une langue naturelle, loin des conventions, ce qui dans les dialogues amoureux donnera naissance au célèbre « marivaudage ». Nous mettrons en regard une petite pièce d'un acte du même Marivaux, *L'Héritier de village* (1725) qui montre à l'inverse un paysan subitement riche à la suite d'un héritage, qui choisit d'affecter le mode de vie du grand monde.

Textes au programme :

Marivaux : *La Double Inconstance* (choisir une édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette etc.)

Marivaux : *L'Héritier de village* (le texte sera distribué en classe. Il peut être lu en ligne ici : http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/MARIVAUX_HERITIERDEVILLAGE.pdf)

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIIIe	20% CM		40% 4h (TD)		70% 4h (TD)	30% CM			100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	
	40% TD											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 33 : Littérature comparée

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

CM

M. Postel : Découverte des textes fondateurs extra-européens

Le cours couvre cinq aires culturelles extra-européennes et trois genres : **l'épopée** avec des extraits du *Mahābhārata* (Inde, à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ) et le récit de la fondation de l'empire du Mali par le roi *Soundjata* (Afrique, à partir du XIII^e siècle) ; **le conte** avec *Les Aventures de Sindbad le marin* (monde arabe, IX^e siècle) et les *Histoires fantastiques du temps jadis* (Japon, c. 1120) ; enfin **la poésie** avec une anthologie de poèmes, *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (Chine, jusqu'au XIV^e siècle). La présentation des textes s'accompagnera de l'exploration de diverses pistes d'études comparatistes.

Inde

Le Mahābhārata conté selon la tradition orale (III^e siècle avant Jésus-Christ-III^e siècle après Jésus-Christ), édition de Serge Demetrian, Paris, Albin Michel, 2006.

Afrique

Soundjata, la Gloire du Mali. La Grande Geste du Mali (à partir du XIII^e siècle), tome 2 (texte français), récit de Wâ Kamissoko, transcription et traduction de Youssouf Tata Cissé, Paris, Karthala, 2009 (texte accessible sur Madoc). [BU](#).

Monde arabe

Les Aventures de Sindbad le marin (IX^e siècle), traduction de René Khawam, Paris, Phébus, 1985. [BU](#)

Japon

Histoires fantastiques du temps jadis (c. 1120), traduction de Dominique Lavigne-Kurihara, Arles, Philippe Picquier, 2002.

Chine

Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne (jusqu'au XIV^e siècle), traduction de Ferdinand Stočes, Arles, Philippe Picquier, 2006.

TD

Mme Brochard, L'engagement mémoriel dans la poésie extra-européenne xx^e-xxi^e siècles (2 groupes)

À travers l'étude comparée de trois recueils poétiques extra-européens, nous analyserons en quoi les enjeux culturels, identitaires et linguistiques influencent l'écriture poétique chez des auteurs profondément marqués par une expérience historique aliénante, qu'il s'agisse de la colonisation occidentale, de l'épreuve de la dictature ou de l'exil. Nous souhaitons montrer combien l'engagement porté par ces poètes dépasse le militantisme pour proposer au lecteur une expérience poétique livrant « le cri du monde », selon les mots d'Édouard Glissant.

Œuvres étudiées :

Joséphine BACON, *Uiesh – Quelque part*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.

Pablo NERUDA, *Chant général [Canto general, 1950]*, trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 1984. [Seule la lecture des chants I, II, III, V, VI et XV est obligatoire ; la lecture intégrale du recueil est conseillée]

Aimé CESAIRE, *Cahier d'un retour au pays natal [1939]*, Paris, Présence africaine, coll. Poésie, 2000.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60% CM+TD		40% 4h TD		75% 4h TD	25% CM			100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Récits médiatiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité, assurés par le département de Lettres classiques

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

Récits médiatiques (pour Info-Com)

Volume horaire

1 TD de 24 h (3 h / semaine)

Mme Hébuterne

Ce cours s'intéresse à un large spectre d'images, visibles sur des supports différents, mais dont la caractéristique commune est de proposer une représentation visuelle des événements qui font l'actualité.

Une bibliographie sera donnée aux étudiants durant le cours d'introduction.

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres classiques : pour tous les cas particuliers, se renseigner au secrétariat, bureau 109.5, tél. : 02 53 52 22 76 ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : sophie.van-laer@univ-nantes.fr

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : choix littératures et cultures antiques.

Remarque importante

Le cours niveau débutant de latin et de grec de L2 s'inscrit dans le prolongement du cours de L1 « Latin débutant langue et textes » ou du cours de L1 « Grec débutant langue et textes ». Pour les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE

23), certains points de grammaire n'auront pas été étudiés en L1. Les révisions de début de semestre leur demanderont donc un investissement plus important.

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- **niveau « continuant »** (suite de *Langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;
- niveau « **débutant** » (suite de *Latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **Mme Boijoux**

(1 TD de 2 h et 1 TD d'1 h 30. Suite du cours « Latin débutant langue et textes » de L1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES
- Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 3 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Rouquette**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Belenfant**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est le premier livre de *l'Histoire romaine* de Tite-Live.

L'historien Tite-Live a écrit, au début de l'Empire, l'histoire de Rome depuis sa fondation. Dans le premier de ses *Ab Vrbe condita libri*, il remonte aux premiers temps de la puissante cité : Énée, les rois d'Albe, Romulus et Rémus, la succession des rois à Rome jusqu'au renversement de Tarquin le Superbe...

Le texte sera étudié au moyen d'une édition bilingue :

Tite-Live, *Histoire Romaine I. La Fondation de Rome*, éd. et trad. Gaston Baillet, Paris, 2009, Les Belles Lettres (Collection Classiques en Poche).

Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction.

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque 1 continuant*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Mineo**

(suite du cours « grec débutant langue et textes 1 et 2 » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 1 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- Enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ;
- conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Iliade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement **obligatoire** :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 1 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours portera sur un roman de la littérature latine du I^{er} siècle de notre ère, les *Satyriques* de Pétrone, texte qui pose à la critique maints problèmes de datation et d'interprétation et qui explore les bas-fonds de la région de Naples un peu avant l'éruption du Vésuve. Le lecteur côtoie des étudiants à la recherche de leur identité sexuelle, suit leurs incursions dans une galerie de tableaux, un hôtel borgne, un lupanar, un palais des plaisirs, la cabane d'une sorcière. Le clou du livre n'est autre que leur arrivée timide dans l'univers labyrinthique d'un affranchi richissime, Trimalcion, qui, incapable de vivre dans la société des hommes libres, s'est créé pour ainsi dire un monde sur mesure fait de trompe-l'œil, d'apparences remises en doute ou de devinettes culinaires servies au cours d'un anti-banquet platonicien. Pétrone y imite le parler populaire tout en citant, en fin lettré, les modèles de la haute culture libérale (Virgile en tête). Le texte est un puzzle herméneutique en même temps qu'un patchwork littéraire...

On devra acquérir Pétrone, *Le Satiricon*, trad. A. Ernout, Le livre de Poche (prix Fnac : 4 € 60).

Le cours intégral sera mis en ligne.

ET

- un enseignement **à choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

FORMES DE LA PENSÉE ANTIQUE (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Hertz**

« Si Dieu nous a faits à son image, nous le lui avons bien rendu », écrivait Voltaire dans des papiers qui furent édités après sa mort sous le titre de *Sottisier*.

Ce cours vise à découvrir la façon dont les auteurs de langue grecque, depuis Homère et les Présocratiques jusqu'aux écrivains de l'époque impériale, se sont représentés la sphère du divin. Nous

examinerons en particulier leur tendance– qu'ils soient polythéistes, juifs ou chrétiens – à adopter une représentation anthropomorphique des dieux / de Dieu, ou au contraire à y résister.

Programme du cours :

- 1) Les dieux dans l'univers homérique et hésiodique
- 2) Xénophane, réformateur religieux : la contestation de l'anthropocentrisme
- 3) Qu'est-ce qu'un dieu pour Platon ?
- 4) Les dieux dans la veine comique (1) : Aristophane, ou comment faire d'un dieu un personnage de comédie
- 5) Les philosophies hellénistiques (1) : les dieux selon Épicure
- 6) Les philosophies hellénistiques (2) : le(s) dieu(x) du stoïcisme
- 7) Les dieux dans la veine comique (2) : Lucien, satiriste de l'Olympe
- 8) Le platonisme post-hellénistique : une pensée de la transcendance
- 9) Devenir Dieu ? La question de la frontière entre humanité et divinité à l'époque impériale
- 10) Dieu dans le judaïsme impérial de langue grecque : l'exemple de Philon d'Alexandrie
- 11) Confrontations et dialogues entre hellénisme et christianisme autour de la représentation du divin
- 12) L'athéisme dans le monde grec

Conseil préparatoire : lire ou relire l'*Illiade* dans la traduction de Paul Mazon ou de Frédéric Mugler.

OU

CORRESPONDANCES ENTRE LES ARTS (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la répétition et de la réduplication dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur manifeste esthétique et leur principe compositionnel. Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.

- Musique et tautologie.
- Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).
- Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16e et du 17e siècle et dans la musique du 20e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- Pop Art et « cantologie ».
- Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVII^e et XVIII^e siècle : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Étude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.
Une bibliographie sera distribuée en cours.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 3*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Formes pensée antique	100 %					100%				100%		100%
Corresp. entre les arts	100 %					100%				100%		100%
Récits médiatiques		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

* Latin ou grec

UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes OU par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : M. Lillis : When Writers Take Positions (3 groupes)**

Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant les « fake news » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Zadie Smith, Salman Rushdie, Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

Textes :

Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

Validation :

Contrôle continu oral et écrit, et examen terminal. La participation orale sera prise en compte dans la note du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Kuhn et Mme Le Touze (12h chacune)**

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

- **Espagnol : M. Lopez**

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

EC 2 : Culture et compétences numériques

Volume horaire

1 TD de 14 h (7 séances de 2 h)

M. Tagri (3 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais Espagnol	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Allemand	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Culture et compétences num	50%		50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 36 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 3^e semestre (UE 36) devra, sauf exception, être poursuivie au 4^e semestre (UE 46).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement Littéraire

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : Pickpockets dans la littérature et au cinéma

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

Programme :

Tous les textes sont fournis sur Madoc :

- Extraits de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extraits de Balzac, *Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons* (1824)
- Extraits de Louis Huart, *Physiologie du flâneur* (1841) (chap. 4, 7, 8, 10 et 12)
- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-7, 103 pages, texte fourni en anglais, 180 p., et en français, 155 p.)
- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket (Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk, 1931)* ou, avec une autre traduction du titre, *Révélation inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)
- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)*

Les films seront vus en extrait ou en entier en classe :

- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)

- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket* (小武, 1997, 108 mn)
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10^e Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

EC 2 : Techniques de l'explication de textes

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Mme Grande

Ce cours s'adresse prioritairement à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui se destinent aux concours de l'enseignement secondaire (Capes et Agrégation) et souhaitent donc approfondir la technique de l'explication de texte et s'entraîner à la prise de parole publique. En traversant des siècles de littérature française, en s'appuyant sur des textes appartenant aux différents genres littéraires (théâtre, roman et nouvelle, poésie, maximes, sermons, autobiographies et mémoires, lettres, etc.), et en explorant diverses tonalités (le pathétique, l'ironie, le burlesque, la polémique, l'épique, le tragique, le comique...), le cours permet aussi de renforcer sa culture générale. En variant chaque semaine les auteurs et les siècles, le travail sera à la fois individuel (la préparation d'une explication à la maison et sa présentation en cours) mais aussi collectif, puisque nous travaillerons ensemble chaque semaine sur quelques lignes pour acquérir les bons réflexes.

Bibliographie :

Il n'y a pas de programme spécifique : les textes seront distribués sous forme de photocopie à chaque séance, une semaine à l'avance pour que chacun et chacune puisse préparer et multiplier ainsi les séances d'entraînement. En revanche, l'achat d'un ouvrage permettant d'acquérir le vocabulaire technique nécessaire est recommandé. Par exemple : *Lexique des termes littéraires*, Livre de Poche, sous la direction de M. Jarrety.

OU

Spécialisation Professorat des écoles

EC 1 : Mathématiques et Histoire - Géographie

Volume horaire

2 TD de 12 h chacun

Mme Burguin-Gleize : Mathématiques

Révision des principales notions mathématiques vues au collège et au primaire en vue de la préparation au concours de professorat des Écoles.

Seront abordés ; numération, ordre de priorité des opérations, fractions, puissances d'un nombre (y compris puissances de 10), pourcentages, racines carrées, identités remarquables, géométrie du triangle (droites remarquables, théorèmes de Thalès et de Pythagore).

L'enseignement est organisé en pédagogie inversée ; des notes de cours sont disponibles sur Madoc, les TD consistant principalement en la résolution de petits exercices sous forme de QCM.

ET

M. Audic : Histoire - Géographie

Géographie : 4 h TD

- Les paysages urbains en France
- Les paysages naturels

Histoire : 8 h TD

De la préhistoire à 1900 selon le programme du CRPE.

1 : Préhistoire et antiquité en Europe.

2 : La construction du royaume de France du Ve au XVe siècle et la société médiévale.

3 : Le royaume de France du XVIe siècle à la Révolution française.

4 : La France du consulat (1799) à la veille de la première guerre mondiale (1914).

EC 2 : Éducation comparée

Volume horaire

1 CM de 24 h (2 h / semaine)

Mme Bell

Ce cours vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Trois domaines sont privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société. On abordera des modèles historiques (libéral, républicain, communautarien), et plusieurs rapports possibles à l'école selon les pays et les contextes : compétition, coopération, prise en compte ou non de la « diversité ». Des études de textes permettront d'envisager plusieurs approches : qualitative, quantitative, sociologique et anthropologique.

Bibliographie :

- Dubet François, Duru-Bellat Marie, Vérétoit Antoine, *Les Sociétés et leur école*, Paris, Seuil, 2010.
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 50, 2009 : dossier « En classe : pratiques pédagogiques et valeurs culturelles », <https://ries.revues.org/465>

OU

Spécialisation Métiers du livre

EC 1 : « Des tablettes au livre » (Histoire du livre I)

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine)

Mme Gauzente

Le cours prendra la forme d'une réflexion historique et théorique sur les transformations des supports de l'écrit, de leur fabrication, de leur propagation et de leur utilisation de l'Antiquité jusqu'aux débuts de l'époque moderne. On partira des tablettes mésopotamiennes et des rouleaux de papyrus égyptiens, pour constater l'expansion des manuscrits à l'époque antique, avant l'apparition du *codex* et des

ouvrages enluminés au Moyen Âge ; la découverte et l'essor des artisanats du papier, de l'imprimerie, et de l'édition au XVI^e siècle introduiront aux débuts de la diffusion de masse aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Notre perspective sera diachronique, mais conduira à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles : non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire.

Une ou deux séances seront organisées pour permettre aux étudiant-e-s de découvrir personnellement des ouvrages anciens, et mettre en application des éléments de bibliographie matérielle.

EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI^e siècle

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Boutouillet

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^e siècle :

1/ La création littéraire – statut de l'auteur, revenus et revenus accessoires. Approche des formations, ateliers d'écriture, master de création ; cas des illustrateurs, auteurs de bd, de jeunesse ; cas des traducteurs.

2/ Paysages littéraires, paysages éditoriaux. La fonction et le métier d'éditeur ; définitions concrètes et historicisées ; approches des aspects du métier ; exemples et cas pratiques, concrets et actuels.

3/ La diffusion et la médiation littéraire – entre promotion et action culturelle, confluences et paradoxes. Le métier de libraire et son évolution. La vie littéraire et la lecture publique, réseau décentralisé d'aide publique à la création – mutation du rôle et du fonctionnement du réseau de bibliothèques publiques. Festivals et salons : l'événement littéraire, sa place dans l'écosystème du livre. Mutations de la critique et de la prescription littéraire.

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

M. Postel : Pickpockets dans la littérature et au cinéma

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

Programme

Tous les textes sont fournis sur Madoc :

- Extraits de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extraits de Balzac, *Code des gens honnêtes ou l'art de ne pas être dupe des fripons* (1824)
- Extraits de Louis Huart, *Physiologie du flâneur* (1841) (chap. 4, 7, 8, 10 et 12)
- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-7, 103 pages, texte fourni en anglais, 180 p., et en français, 155 p.)
- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket (Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk, 1931)* ou, avec une autre traduction du titre, *Révélations inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)
- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)*

Les films seront vus en extrait ou en entier en classe :

- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)
- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket (小武, 1997, 108 mn)*
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10^e Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI^e siècle

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

M. Boutouillet

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^e siècle :

1/ La création littéraire – statut de l'auteur, revenus et revenus accessoires. Approche des formations, ateliers d'écriture, master de création ; cas des illustrateurs, auteurs de bd, de jeunesse ; cas des traducteurs.

2/ Paysages littéraires, paysages éditoriaux. La fonction et le métier d'éditeur ; définitions concrètes et historicisées ; approches des aspects du métier ; exemples et cas pratiques, concrets et actuels.

3/ La diffusion et la médiation littéraire – entre promotion et action culturelle, confluences et paradoxes. Le métier de libraire et son évolution. La vie littéraire et la lecture publique, réseau décentralisé d'aide publique à la création – mutation du rôle et du fonctionnement du réseau de bibliothèques publiques. Festivals et salons : l'événement littéraire, sa place dans l'écosystème du livre. Mutations de la critique et de la prescription littéraire.

Sport 1

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC1 ou d'EC 2 de l'UE 36 quelle que soit la spécialisation.

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1^{er} lieu à votre scolarité puis dans un 2^e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Litt. et cinéma	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Math et Hist géo	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Des tablettes au livre			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Tech explication textes		100%				100%				100%		100%
Education comp.			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Panorama monde du livre	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Sport 1	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Répartition semestrielle des enseignements

LICENCE 2e ANNÉE (L2)

SEMESTRE 4 (S 4)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information-Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 41 Littérature française du Moyen Âge 1 CM + 1 TD				
	UE 42 Littérature du XVI ^e siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 43 Littérature comparée 1 TD				
1 UE	UE 44 Langue et civilisation de l'Antiquité 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 2 » + 1 TD thématique			UE 44 Expressions graphiques 1 TD	Pour les autres enseignements voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 45 Langue vivante et Ouvertures professionnelles - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : 1 TD Ouvertures professionnelles				
1 UE Options (2 EC)	UE 46 AL : - EC 1 : 1 TD Ancien français et stylistique pour les concours - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 PE : - EC 1 : 1 TD Mathématiques - EC 2 : 1 TD Littérature de jeunesse : texte et image	UE 46 ML : - EC 1 : 1 TD Du livre à la tablette (Histoire du livre 2) - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 IC : - EC 1 : 1 TP Atelier création sonore - EC 2 : 1 TD Outils de la communication graphique	
L'un des 2 EC peut être remplacé par Sport 2 (auprès du SUAPS)					

UE 41 : Littérature et langue du Moyen Âge

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

Mme Millon-Hazo, Naissances, sources et subversions des *romans* médiévaux (XII^e-XIV^e s)

Le terme *roman* en lui-même mérite que l'on s'y attarde. Il apparaît au moment de la naissance des premiers récits en langue romane. Ces récits *versifiés* seraient donc, au rebours de nos représentations contemporaines, les premiers *romans* de notre littérature. Ils sont alimentés par des thèmes légendaires puisés dans trois fonds principaux : la matière antique (*Roman de Thèbes*, *Eneas*), la matière de France (*Chanson de Roland*, *Huon de Bordeaux*, *Cycle de Guillaume d'Orange*) et la matière de Bretagne illustrée par Béroul, Thomas, Marie de France et Chrétien de Troyes.

Ce panorama de la littérature narrative *romane* en son premier âge sera l'occasion de s'interroger sur les notions de *translatio studii* (transfert du savoir des Anciens vers l'Occident médiéval) et de *traduction*, qui s'apparente alors plutôt à une *adaptation* libre des fonds historiques et légendaires.

Nous observerons en parallèle la manière dont les motifs romanesques les plus nobles, les plus héroïques et les plus admirables sont rapidement renversés par les clercs, qui développent avec enthousiasme et malice une littérature parodique, satirique voire subversive. Dès la fin du XII^e siècle, s'épanouissent en effet les premières branches du *Roman de Renart*, qui feront florès et évolueront jusqu'au XIV^e siècle.

Textes au programme :

Je vous fournirai une brochure contenant les extraits étudiés.

Lectures critiques :

Je m'appuierai notamment sur l'*Histoire européenne du roman médiéval* (Paris, PUF, 1992), ouvrage dirigé par Michel Stanesco et Michel Zink, dont je tirerai un exemplaire à votre intention.

TD

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3^e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

Mme Millon-Hazo, L'énigme du *Graal* (1 groupe)

« Le cycle de la Table Ronde appartient à l'espèce de mythes la plus haute : il est par essence un de ces carrefours où les très petits déplacements du promeneur correspondent à chaque fois à un foisonnement de perspectives nouvelles. »

Julien Gracq, avant-propos au *Roi pêcheur*

Voici l'un des premiers chefs d'œuvre de la littérature française. Le *Graal*, fantasmatique et mystérieux, a attisé la curiosité de nombre de lecteur·rice·s, suscité bien des interprétations et engendré maintes réécritures littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques. Nous suivrons la quête fascinante de Perceval, en tâchant d'observer au plus près l'écriture de Chrétien de Troyes. Nous serons sensibles à son style raffiné et à son langage poétique. Ces travaux dirigés seront aussi bien l'occasion de redécouvrir les grands motifs de la littérature chevaleresque et courtoise que de travailler le lexique et la morpho-syntaxe de la langue si élégante de Chrétien.

Nous ouvrirons notre étude du texte médiéval sur trois adaptations plus proches de notre temps : la seule pièce de théâtre de Julien Gracq, *Le Roi pêcheur* (1948), les films de Robert Bresson, *Lancelot du Lac* (1974) et des Monthy Python, *Sacré Graal !* (1975).

Texte au programme :

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou le roman de Perceval*, éd. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, 2016. Vous devez vous être procuré et avoir lu ce roman pour le début des cours.

Je vous fournirai les textes de Julien Gracq.

Lectures critiques :

Je vous conseille de lire le commentaire de Michelle Szkilnik dans la collection Foliothèque (Paris, Gallimard, 1998). Vous pouvez également consulter en bibliothèque l'ouvrage d'Armand Strubel consacré à l'allégorie médiévale, *La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII^e siècle* (Genève, Slatkine, 1989). Il vous sera utile aussi bien pour ces TD que pour le CM de la même UE.

M. Fourré (1 groupe), Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, de Jean Renart (1 groupe)

Un agent double. Ainsi pourrait-on qualifier Jean Renart, dont l'oxymorique surnom (Jean désigne le naïf, Renart le rusé) fait écho aux multiples ambivalences du *Roman de la Rose*. Prenant ses distances avec le merveilleux et préférant mettre en scène le raffinement d'une élite aristocratique, s'attachant aux moindres détails – notamment vestimentaires – de cette vie luxueuse, le récit exalte les idéaux courtois et chevaleresques tout en les remettant en question. À plus d'un titre, ce roman joue donc double jeu.

Sur le plan thématique d'abord, avec un conte *d'armes et d'amors* qui s'articule autour d'un véritable duo : si le récit se concentre d'abord sur Guillaume, qui doit faire ses armes et ses preuves à la cour, il met ensuite en lumière sa sœur Liénor, jeune fille à la rose qui, pour filer la métaphore, refuse de « faire plante verte » et éclot en tant qu'héroïne. Sur le plan générique ensuite, puisque le roman se targue d'inventer le procédé de l'insertion lyrique. C'est donc en chansons que nous vivons les tournois du chevalier, les machinations du sénéchal félon, les stratagèmes de la belle... Mais ces insertions lyriques, qui s'accordent avec la valorisation de la figure du ménestrel, participent avant tout de la revendication d'un savoir-faire littéraire et de la célébration de la fiction. Si ce roman *brodez de biaux vers* se dédouble, c'est en fait qu'il redouble d'inventivité, c'est, enfin, qu'il se revendique comme profondément unique.

Édition au programme : Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, trad. Jean Dufournet, texte édité par Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, 2008.

Une bibliographie critique sera distribuée en début de semestre.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine)

Crédits ECTS : 5 Coefficient : 5/30

CM

M. Méniel : La poésie à la Renaissance

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriciens, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'églogue, l'élégie, l'hymne, l'épopée...) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet...). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.

Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

Texte au programme :

Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres*, édition de Michèle Clément et Michel Jourde, avec un avant-propos de Nathalie Zemon Davis, Paris, Éditions Flammarion (GF), 2002.

Bibliographie critique :

- Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1993.
- Aulotte, Robert (dir.), *Précis de littérature française du XVI^e siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.
- Lestringant, Frank et Zink, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI^e siècle)*, Paris, PUF, 2006.
- Lestringant, Frank, Rieu, Josiane et Tarrête, Alexandre, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Martin, Daniel, *Louise Labé. Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.
- Pantin, Isabelle, *La Poésie du XVI^e siècle*, Paris, Bréal, 2003.
- Simonin, Michel et Grente, Georges (dir.), *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

TD

M. Méniel, Joachim Du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe)

Ce TD proposera une lecture du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets* (1558). Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). Il compose *Les Regrets* alors qu'il a suivi à Rome son oncle le cardinal Jean du Bellay. Le séjour romain, qui l'éloigne de la cour de France, l'amène à concevoir sa poésie comme un lien maintenu avec le pays natal et à s'orienter vers trois registres : l'élégie, la satire et l'éloge. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'inspiration et du travail poétique, du rapport de la poésie aux circonstances, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI^e siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

Texte au programme :

Joachim DU BELLAY, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

Lectures critiques :

Lire l'introduction de François Roudaut.

François RIGOLOT, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).

François ROUDAUT, *Joachim Du Bellay*, « *Les Regrets* », Paris, Presses universitaires de France, 1995.

Nina MUEGLER, Emma FAYARD, Mathilde THOREL, *Du Bellay*, « *Les regrets* », « *Les Antiquités de Rome* », « *Le Songe* », Neuilly, Atlante, 2021.

Mme Rubellin, Le lyrisme féminin au XVI^e siècle (1 groupe)

Nombreuses sont les poétesses du XVI^e siècle, mais comment se fait-il que bien peu soient connues aujourd'hui ? Pourquoi a-t-on souvent prétendu que des femmes ne pouvaient pas avoir écrit tel ou tel recueil ? Ce cours sera l'occasion d'étudier plusieurs autrices, et de s'interroger sur l'éventuelle spécificité de la parole poétique féminine, par comparaison avec les ténors masculins de la Renaissance.

À côté de Louise Labé, qui sera évoquée dans le CM, on étudiera des poèmes de Pernette du Guillet, morte de la peste à 25 ans, l'une des plus célèbres figures de l'École Lyonnaise ; de Jeanne Gaillarde, qui rencontra Clément Marot ; d'Antoinette de Loynes, amie de la sœur de François I^{er}, qui tenait un salon littéraire, etc. Si la thématique de l'amour est centrale dans l'œuvre des poétesses, il ne faut pas négliger l'exhortation faite aux femmes à s'adonner à des travaux intellectuels et à s'affranchir de la domination des hommes. Catherine Des Roches, contemporaine de Ronsard, milite pour la possibilité d'étudier : « Ayant dedans la main le fuseau et la plume », écrit-elle dans son sonnet « À ma quenouille ». Marie de Romieu, à qui l'on doit des sonnets, des complaintes et des élégies, rédige un bref discours en vers, *Que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*.

Il n'y a pas de livre à se procurer : je mettrai en ligne sur Madoc un recueil préparé pour les étudiants de ce groupe avant le début du cours.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVI ^e	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

Mme Lombez : Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Les photocopies des textes étudiés seront fournies

Bibliographie indicative :

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

Mme Peyrache-Leborgne : Fous de carnaval, bouffons de cour et saltimbanques dans la littérature et les arts (1 groupe)

Ce programme se propose d'analyser comment les personnages typiques du fou de carnaval et du bouffon de cour, issus de la culture médiévale et de la Renaissance, sont revisités par la littérature et l'art du XIX^e siècle, notamment à travers la figure du saltimbanque. À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques), nous verrons à quel point le domaine des Beaux-Arts a déterminé, autour de ces types comiques et poétiques, le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du grotesque et du monstrueux. En fonction de ces influences, nous étudierons quelques *short stories* (contes / nouvelles) dites de la « fête macabre » d'Edgar Poe, ainsi qu'un roman de Hugo, *L'Homme qui rit* (1869), qui témoignent de cet héritage culturel.

Œuvres au programme :

- Edgar Poe : le cycle de la fête macabre (*Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*), in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix)
- Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002. Nous verrons en parallèle quelques séquences de deux adaptations cinématographiques du roman, celle de Paul Leni (*The Man who Laughts*, 1928) et celui de Jean-Pierre Améris (*L'Homme qui rit*, 2012).
- une brochure, contenant des documents iconographiques et des extraits de textes, sera également distribuée et déposée sur MADOC (Sébastien Brant, Rabelais, Grimmelshausen, Baudelaire pour les textes ; Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Arcimboldo, Jacques Callot, Goya pour le domaine des Beaux-Arts).

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Expressions graphiques et visuelles »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

Expressions graphiques et visuelles (pour Info-Com)

Volume horaire

TD de 24 h de TD (8 séances de 3 h hebdomadaires)

Mme Hébuterne

Le cours aborde dans une première partie la composition du message graphique à partir d'une approche esthétique et fonctionnelle. L'histoire du graphisme dans le XX^e siècle sera aussi évoquée. Dans un deuxième temps le cours abordera les principaux logiciels graphiques dans le but de familiariser les étudiants à la conception et à la réalisation de visuels.

OU

Langue et civilisation de l'Antiquité

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres anciennes (Secrétariat : bureau 109.6).

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : bloc littératures et cultures antiques

Pour le choix des cours de « langue et civilisation de l'Antiquité », se reporter au descriptif de l'UE 34.

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **niveau « continuant »** (suite de *langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

LATIN DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **Mme Boijoux**

(suite du cours « initiation au latin » de L1)

Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES

Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE LATINE 4 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Rouquette**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiant à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

- Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES LATINS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Rouquette**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Ovide, *Les Métamorphoses*, livre X - début du livre XI (v. 1-105), le cycle d'Orphée.

Ovide reprend dans ses *Métamorphoses* le personnage légendaire d'Orphée, que le mythe représente sous de multiples facettes : poète et inventeur de la lyre, prêtre et fondateur de culte à mystères, instaurateur de la pédérastie, amant qui est allé toucher au plus près du mystère de la vie et de la mort en descendant aux enfers... L'Orphée d'Ovide est avant tout poète et amoureux ; désespéré d'avoir par sa propre faute perdu une deuxième fois Eurydice, il chante, dans le livre X des *Métamorphoses*, d'autres amours – amours des dieux, ou encore amours impies – et dans son récit s'en imbriquent d'autres. Le début du livre XI termine le cycle d'Orphée en racontant la mort de celui-ci.

Le cours sera l'occasion d'étudier ce mythe qui a profondément marqué l'art et la littérature occidentaux, et d'analyser comment l'enchaînement et l'enchâssement des récits font du langage poétique même une image de la métamorphose, qui est son objet.

Nous serons également amenés ponctuellement à nous interroger sur les choix du traducteur et à les comparer à d'autres traductions en vers libres.

Édition utilisée : Ovide, *Les Métamorphoses*, texte établi par Georges Lafaye et traduit par Olivier Sers, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2018 (19,90 euros)

B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

GREC DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES (3 h 30 hebdomadaires) : cours de M. Mineo
(suite du cours « initiation au grec » de L1)
Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

LANGUE GRECQUE 2 CONTINUANT (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ;
- conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

TEXTES LITTÉRAIRES GRECS (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

Objectifs :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ;
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ;
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de *l'Illiade*, de *l'Odyssée* (Homère) et de la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent) ;
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

Littératures et cultures antiques comporte 2 enseignements :

- un enseignement obligatoire :

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 2 (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tirel**

Le cours se présente sous la forme d'un panorama du théâtre dans l'Antiquité abordé chronologiquement depuis ses origines jusqu'à sa condamnation à l'ère chrétienne. Tout au long de ce parcours seront présentés tour à tour les principaux auteurs et œuvres qui nous sont parvenus. Deux pièces feront également l'objet d'une étude plus approfondie : *Antigone* de Sophocle et *La Marmite* de Plaute, donnant ainsi l'occasion de réfléchir à la résonance de la culture antique au travers des littératures française et étrangère.

Afin de faciliter ce travail, les étudiants devront se procurer et lire attentivement une édition de chacune des deux pièces mentionnées ci-dessus. Celles qui serviront de référence pour la pagination sont les suivantes :

- Sophocle, *Théâtre complet*, présentation et traduction par Robert Pignarre, Garnier Flammarion, Paris, 1964.
- Plaute, *Théâtre complet*, tome I, édition et traduction par Pierre Grimal, Folio classique, Paris, 1991.

ET

- un enseignement **à choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

PENSER L'HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Amato**

Le cours sera consacré à la présentation de la réflexion historique ancienne à travers les figures et œuvres principales de rhéteurs, orateurs, sophistes et historiens grecs, jusqu'à l'époque impériale et tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants, pour la préparation de leurs exposés, de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

OU

MYTHOGRAPHIES (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

- 1) Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.
- 2) Le monde mésopotamien : *Gilgamesh*.
- 3) Le monde indien : le *Mahabharata*.
- 4) Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantres des âges de l'humanité.
- 5) Ovide, une Bible des poètes. Analyse de quelques mythes ovidiens.
- 6) *Thyeste* de Sénèque : la construction d'un monstre tragique..
- 7) De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop*, *Atomic Cyborg*, *Edward Scissorhands*, *300*. *Homo deus* et le transhumanisme.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 4*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Penser l'hist dans l'antiquité	100%					100%				100%		100%
Mythographies	100%					100%				100%		100%
Expressions graphiques et visuelles		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

* Latin ou grec

UE 45 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de Langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : Mme Paris (3 groupes)**

Tales and Rewritings of Tales.

Un recueil sera fourni en début de semestre.

Validation : contrôle continu oral et écrit (50 %) et examen terminal (50 %).

D.A. : examen 100 %

La participation orale sera prise en compte dans la validation du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Lucas et Mme Guinand (12h chacune)**

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Nele Guinand. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. La seconde partie, organisée par Solange Lucas, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

- **Espagnol : M. Lopez**

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de

rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants. Ils sont dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

ET

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Organisation et volume horaire

1 TD de 12 h

Enseignement organisé par le SUIO

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

Modalités :

- 12 h TD en face à face

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais Espagnol	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Allemand	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Ouvertures professionnelles	100%				Dossier		Dossier				Dossier	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 46 : Options (selon spécialisation)

Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 4^e semestre (UE 46) devra, sauf exception, faire suite à celle du 3^e semestre (UE 36).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

Spécialisation Approfondissement littéraire

EC 1 : Ancien Français et Stylistique pour les concours

Ce cours s'adresse aux étudiants qui envisagent de se présenter aux concours d'enseignement, ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français et en stylistique. Environ douze heures seront consacrées à l'apprentissage de l'ancien français. Dix-huit heures environ seront consacrées à la stylistique : il s'agira d'initier les étudiants à certaines grandes notions de cette discipline, à travers un choix de textes allant du XVI^e siècle à l'époque contemporaine.

Volume horaire

30 h de TD (2 h 30 / semaine) divisés entre deux enseignants.

M. Fourré, ancien français pour les concours (1h/ semaine)

D'où provient le -s du pluriel en français moderne ? Pourquoi le Complément Déterminatif du Nom (CDN) se construit-il avec la préposition *de*, et non avec la préposition *à* ? Que signifie exactement le terme *pucelle* en ancien français ? Autant de questions qui seront abordées dans ce cours, qui s'adresse aux étudiants envisageant de se présenter aux concours d'enseignement (CAPES et/ou Agrégation), ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français. On s'exercera à l'exercice de la traduction : seront abordées à cette occasion des questions de lexicologie, de morphologie et de syntaxe. Nous chercherons surtout à comprendre les évolutions de la langue en diachronie, et à découvrir les spécificités du texte médiéval, en partant du manuscrit pour aller jusqu'au français moderne.

Nous travaillerons à partir de l'édition suivante (l'achat du livre n'est pas obligatoire, des extraits seront distribués en cours) : *La Mort du roi Arthur*, éd. David F. Hult, Paris, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.

Une bibliographie critique sera distribuée en début de cours.

Mme Aznavour, cours de Stylistique (1h30/semaine)

Ce cours propose d'aborder la méthode du commentaire stylistique en interrogeant le paratexte, les procédés d'organisation textuelle, les procédés énonciatifs, lexicaux, grammaticaux ou encore rhétoriques. Un corpus de textes appartenant à des siècles et des genres différents (poésie, texte dramatique ou encore narratif) permettra d'explorer des notions spécifiques comme la versification, l'énonciation théâtrale, les voix narratives etc.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, *La stylistique*.

FROMILHAGUE Catherine, SANCIER Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*.

FROMILHAGUE Catherine, *Les Figures de style*, Paris, Nathan, coll. 128, 1995.

MOLINIÉ Georges, *Dictionnaire de la rhétorique*.

STOLZ Claire, *Initiation à la stylistique*.

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

M. Claudel : La littérature du dernier rayon. Regards sur le paralittéraire

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

Spécialisation Professorat des écoles

EC 1 : Mathématiques

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Burguin-Gleize

Prérequis ; UE 36 ou terminale S ou ES.

Poursuite des révisions des principales notions mathématiques vues au collège en vue de la préparation au concours de professorat des Écoles.

Seront abordés ; notion de fonction (courbe, image, antécédent, croissance, décroissance ; la dérivée n'est pas au programme), arithmétique (critère de divisibilité, nombres premiers, nombres premiers entre eux, PPCM, PGCD), étude des séries statistiques (moyenne, médiane, étendue, quartiles, déciles), quelques rudiments de logique (si P alors Q, réciproque, contraposée), géométrie du cercle, bases de la géométrie dans l'espace.

L'enseignement est organisé en pédagogie inversée ; des notes de cours sont disponibles sur Madoc, les TD consistant principalement en la résolution de petits exercices et problèmes sous forme de QCM.

EC 2 : Littérature de jeunesse (texte et image)

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Claquin : L'album dans la littérature de jeunesse (2 groupes)

Objectifs :

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse.

OU

Spécialisation Métiers du livre

EC 1 : Du livre à la tablette (Histoire du livre II)

Volume horaire

24 h de TD par semestre (2 h / semaine).

Mme Gauzente

Ce cours « Du livre à la tablette » prolonge chronologiquement celui du premier semestre en s'appuyant sur une série de conférences mettant particulièrement en exergue la dimension matérielle du livre, et son impact sur la lecture. Seront discutées les modifications induites par le passage (qui ne demeure qu'une éventualité) à des formes supposément dé-matérialisées comme la tablette, ou les écrans plus généralement. Il comprendra également un ensemble de manipulations, expérimentations permettant de saisir par l'expérience sensible ces différents éléments.

EC 2 : Les paralittératures

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

M. Claudel : La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire*

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des

lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

Spécialisation Information et Communication

EC 1 : Atelier création sonore

Organisation et volume horaire

1 TP de 24 h

Le nombre d'étudiants est limité à 24. **Les D.A. ne sont pas admis.**

M. Sourget

Cet atelier vise l'initiation aux techniques radiophoniques : la maîtrise de la prise de son et d'un outil logiciel de montage forme l'ossature technique de l'apprentissage, qu'il s'agisse d'un reportage, d'une capsule sonore, ou d'un micro-documentaire audio. Les différentes phases du projet seront abordées, depuis sa définition jusqu'à sa mise en ondes. Il aura lieu sur une période de vacances.

EC 2 : Outils de la communication graphique

Volume horaire

1 TD de 21 h

M. Thomas

Découverte des logiciels de communication graphiques : Indesign et Photoshop.

Sport 2

Le statut de ce cours est particulier : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC,1 ou d'EC 2 de l'UE 46 quelle que soit la spécialisation.

Ces cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1^{er} lieu à votre scolarité puis dans un 2^e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire. Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Ancien français Styl pour concours	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Mathématiques	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Du livre à la tablette	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Atelier création sonore		100%			Pas de DA			100%			Pas de DA	
Littérature jeunesse	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Les paralittératures	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Outils de la communication graphique	100%				Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Sport 2	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1^{er} semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

- Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage. Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 35 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous **repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

– Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien

- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.



Département Lettres Modernes
UFR Lettre et Langages
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>